

Débat sur

Les issues de la crise économique

Animé et introduit par Mahmoud Ben Romdhane

La Tunisie vit, depuis 2011, une profonde crise touchant toutes les facettes de la vie du pays, aussi bien politique, économique, sociale que culturelle.

Une analyse précise des déterminants fondamentaux de cette crise s'avère nécessaire pour pouvoir dégager les pistes susceptibles d'enclencher le début de redressement de la situation et d'amorcer la réinsertion de l'économie tunisienne dans un nouveau cercle vertueux de croissance inclusive et durable.

C'est à cet exercice que le Forum Ibn Khaldoun s'est livré dans le cadre d'un débat organisé le 4 septembre 2018, introduit et animé par Mahmoud Ben Romdhane, universitaire, Homme politique et ancien ministre des Affaires sociales.

I. Les grandes lignes de l'exposé introductif

L'exposé présenté essaie de répondre à un certain nombre d'interpellations se rapportant aux caractéristiques majeures de la crise dans laquelle se trouve empêtrée l'économie tunisienne et aux issues susceptibles d'être explorées en vue d'engager le processus de rétablissement des grands fondamentaux sur des bases viables et soutenables.

1. Les caractéristiques majeures de la crise

« Quatre caractéristiques principales définissent les crises économiques : une rupture dans le rythme de la croissance économique, une rupture dans le rythme de l'accumulation du capital, une augmentation du chômage et une détérioration sensible de la situation macro-économique ».

a)- La crise actuelle et celle de 1986

« Durant les cinquante dernières années, la Tunisie a été confrontée à deux grandes crises : la crise actuelle, consécutive à la révolution, et la crise du milieu des années quatre-vingt ».

Dans le cas actuel, comme dans le cas de 1986, tous les indicateurs pertinents témoignent de la prévalence d'une grande crise : rupture de la croissance, hausse rapide du chômage, productivité devenant négative, détérioration du déficit public et du déficit courant de la balance des paiements, diminution de la part de marché de la Tunisie de biens et service par rapport aux pays concurrents, notamment sur le marché de l'Union Européenne.

La nature des deux crises n'est pas, cependant, la même. La crise de 1986, qui a été essentiellement une crise de paiements extérieurs, n'est pas spécifiquement tunisienne mais celle de l'ensemble du tiers monde ; elle a été, en outre, limitée dans le temps avec un redressement des fondamentaux à partir de 1987. En revanche la crise actuelle, qui est essentiellement une crise des finances publiques, est spécifiquement tunisienne, une crise de transition qui perdure faisant d'elle la crise la plus longue depuis l'indépendance avec notamment :

- ▮ Une croissance moyenne par tête d'habitant proche de zéro ;
- ▮ Un chômage en augmentation malgré l'importante baisse de la demande additionnelle, passant de plus de 70 000 à près de 40 000 ;
- ▮ Un taux d'investissement proche de 18 pourcent du PIB accusant un important recul particulièrement au niveau des activités productives ;
- ▮ Une épargne qui chute à 9 pourcent du revenu national reflétant la baisse de la confiance dans l'avenir ;
- ▮ Un important recul de la compétitivité, qui correspond à un record absolu en matière du nombre de places perdues sur le plan du classement mondial ;
- ▮ Une forte dégradation du rating de la Tunisie ; six dégradations depuis 2011 dont trois au cours des deux dernières années.

b)- Les transitions dans le monde

Généralement les périodes de transition politique ont un triple effet sur l'économie. Le premier est l'état d'incertitude ; celui-ci altère la confiance et pèse sur le niveau de l'investissement. Le second effet est la destruction totale ou partielle des institutions étatiques de l'ordre ancien entraînant la montée du désordre social et se traduisant par le recul de la productivité du travail et du capital. Le troisième effet est la rupture des programmes d'investissement public du fait de l'arrivée de nouvelles équipes dirigeantes.

L'analyse des transitions dans le monde au cours d'un demi-siècle révèle que sur 90 transitions à partir de régimes autoritaires 51 pourcent d'entre elles sont devenues des démocraties ; 31 pourcent sont retombées dans l'autoritarisme et 18 pourcent ont réussi au terme d'une longue transition.

En outre, il est relevé en se référant aux études élaborées par les experts en la matière ce qui suit:

- ▮ « les pays qui se démocratisent lentement ne tirent pas profit d'un surcroît de croissance alors que les changements politiques rapides sont porteurs d'un surcroît de

croissance de 0.5 à 1 point de pourcentage de croissance du PIB de la 7^e à la 14^e année consécutive à la transition ».

- ▮ « L'instabilité politique est associée à une perte de croissance de 2 points de pourcentage ».
- ▮ « Les mouvements sociaux génèrent une perte de croissance de 1 point de pourcentage ».

c)- La transition tunisienne

« Comparativement avec 41 pays dont la transition démocratique est intervenue à partir de 1974, il est relevé ce qui suit :

- ▮ La Tunisie n'a pas renoué avec la croissance antérieure au terme de 7 années de transition ;
- ▮ Elle enregistre une croissance annuelle moyenne au cours des 7 années de transition très en deçà de la grande majorité des autres pays ;
- ▮ Elle enregistre l'un des écarts les plus élevés entre sa croissance passée (4.6% par an) et sa croissance nouvelle (1.7% par an) ».

Son classement s'en ressent. Elle occupe sur 41 pays le 31^e rang du point de vue taux de croissance et le 34^e rang sur le plan de l'écart entre la croissance passée et la croissance nouvelle.

d)- Le coût de la transition pour la Tunisie

Le cout assumé par la Tunisie a été particulièrement élevé sur les plans économique, financier et social.

Le PIB perdu entre 2011 et 2017 s'élève à 83 milliards de dinars aux prix de l'année 2017, ce qui correspond à plus de 85 pourcent du PIB de l'année 2017. Trois secteurs y ont contribué pour plus du tiers. La perte essuyée par le tourisme est estimée à 15 milliards de dinars, celle au titre des hydrocarbures à 8.5 milliards de dinars environ et celle au titre des phosphates et dérivés à près de 7.5 milliards de dinars.

Les dépenses publiques augmentent de 10.5 points de pourcentage du PIB entre 2010 et 2017 sous l'effet combiné de l'expansion de l'effectif de la fonction publique (+ 197 000 employés), de l'évolution des salaires (+8.8% par an entre 2011 et 2016), de l'accroissement des prestations sociales (de 7.6 % du PIB en 2010 à 10.7% en 2017) et de la forte progression des charges de compensation (de 1500 MDT en 2010 à 3492MDT en 2017) . En conséquence et malgré les efforts de recouvrement, le déficit budgétaire s'élève à 6 pourcent du PIB en 2017 ; le déficit public, en prenant en compte les résultats des

entreprises publiques et des caisses de sécurité sociale, ressort à 9 pourcent du PIB ; alors que l'endettement public passe de 40 pourcent du PIB en 2010 à près de 70 pourcent en 2017.

La dérive des finances publiques et les pertes essuyées par le tourisme, les hydrocarbures et les phosphates et dérivées se répercutent de plein fouet sur la position extérieure de la Tunisie entraînant une aggravation du déficit courant de la balance des paiements (10% du PIB en 2017 contre 4.8% en 2010), un alourdissement notable de la dette extérieure dont l'encours passe de 48 pourcent en 2010 à 77 pourcent en 2017 et un important glissement du dinar par rapport aux devises étrangères : de l'ordre de 60 pourcent entre 2010 et 2018 par rapport à l'euro.

2. Les principales pistes à explorer pour amorcer le redressement des fondamentaux de l'économie tunisienne.

La tâche qui attend la Tunisie est immense pour transcender les graves déséquilibres et tirer profit de ses gisements de productivité et de ses synergies.

L'on doit, à cet effet, œuvrer impérativement pour rétablir le prestige de l'Etat et son rôle d'arbitre, de garant de l'application de la loi, de régulateur et de développeur dans le sens de la mise en place des politiques libérant les énergies latentes et balisant le processus de développement.

Dans ce cadre, il est essentiel de rétablir les équilibres fondamentaux des finances publiques et de la balance des paiements et de maîtriser l'endettement :

- ▮ En renforçant les recettes budgétaires à travers notamment des efforts accrus en matière de lutte contre la fraude fiscale ;
- ▮ En contenant « les dépenses improductives et non redistributives » à travers notamment la rationalisation de la politique de compensation ;
- ▮ En dotant les ministères et les institutions publiques de compétences stratégiques de haut niveau ;
- ▮ En réduisant et en simplifiant toutes les formalités bureaucratiques et en récompensant le mérite ;
- ▮ En rétablissant dans l'immédiat la production des secteurs stratégiques à travers notamment l'approfondissement du dialogue avec les parties prenantes et l'imposition du respect de la règle de droit ;
- ▮ En limitant « les importations intrusives » notamment celles qui relèvent du dumping ou de la consommation de luxe ;

- ‡ En restructurant les entreprises publiques et en redéfinissant l'espace de l'Etat dans lequel il doit se déployer ;
- ‡ En engageant dans l'immédiat des réformes des caisses de sécurité sociale pour en assurer la pérennité.

Pour ce faire, un compromis historique est requis. Cela engage nécessairement les principaux acteurs : partis politiques, partenaires sociaux et société civile.

Un tel compromis exige l'accord sur un certain nombre de pactes, notamment :

- ‡ « Un pacte de productivité et de compétitivité dans la mesure où il ne peut y avoir de sortie de l'état délétère et de dépression sociale que par une volonté de produire, d'être créatif, d'être capable de gagner le pari de la compétitivité »;
- ‡ « Un plan « Ambitions Régions » assurant la mise en valeur du capital humain et du capital physique des régions marginalisées de manière à répondre à l'une des exigences principales de la révolution » ;
- ‡ « Un pacte pour l'emploi pour ouvrir des perspectives prometteuses d'insertion dans la vie productive de la jeunesse et en particulier celle ayant des diplômes universitaires »;
- ‡ « Un pacte des services publics à l'effet d'offrir aux usagers une qualité des prestations en rapport avec leurs aspirations » ;
- ‡ « Un pacte environnemental pour assurer la préservation de la qualité de vie et la pérennité des ressources naturelles » ;
- ‡ « Un pacte pour un nouveau modèle social de développement assurant une couverture médicale universelle, une pension de retraite décente pour tous et un revenu décent pour tous ».

II. Les conclusions et les recommandations

Les principales conclusions et recommandations à l'issue de l'exposé introductif s'articulent autour de la nature de la crise dans laquelle se trouve empêtrée l'économie tunisienne et sur les pistes susceptibles d'être explorées pour en dégager des issues de sortie dans des délais raisonnables. Elles se récapitulent comme suit :

1. La crise de 2011 est une crise d'institution

La Tunisie a pu compter en 1986 sur une administration publique efficace et sur des institutions politiques et sociales fortes pour pouvoir concevoir et engager des réformes

structurelles de grande envergure, traitant de façon profonde les graves distorsions et les profonds déséquilibres entravant la bonne combinaison des facteurs de production. La démarche à cette époque était une démarche globale et cohérente insérée dans le cadre d'un plan à moyen et long terme bénéficiant d'un suivi rigoureux qui a permis de rétablir la confiance et de remettre le pays au travail. Il en a résulté une forte amélioration de la productivité, un redressement significatif de l'équilibre de la balance des paiements et des finances publiques et le rétablissement de la solvabilité extérieure du pays dans des délais relativement courts.

La situation est totalement différente pour 2011 et les années qui suivent. D'un régime politique autoritaire, adossé sur un parti politique dominant, la révolution de 2011 en a fait un régime affaibli par les tiraillements ne pouvant compter sur un parti bénéficiant d'une majorité nette et ne pouvant donc mettre en œuvre une politique cohérente en matière d'ajustement et de réformes

L'administration, en partie démantelée suite aux purges dont elle a été victime, et surtout surchargée par les recrutements massifs de personnels, n'ayant pas toujours le profil requis, a été considérablement affaiblie selon les derniers rapports sur la compétitivité dans le monde et sur le climat des affaires et n'a pas été en mesure d'assumer le rôle qui lui est dévolu en tant que stratège, conceptrice et exécutante des réformes.

Les institutions publiques, tant politiques qu'administratives, sous l'effet des pressions politiques et sociales ont perdu beaucoup de leur efficacité et sont à l'origine des graves déséquilibres dont souffrent l'économie et la société tunisienne. Les lois mettent beaucoup plus de temps à être adoptées et mises en œuvre. Les prestations des services publics se sont considérablement dégradées qu'il s'agisse des transports (maritimes et aériens notamment), de la création des entreprises et de leur financement, du règlement des contentieux, de la santé publique ou de l'éducation. Et les lois sont très souvent difficilement appliquées avec la rigueur et la diligence requises sous l'effet notamment de la montée du corporatisme.

Aujourd'hui la Tunisie n'est pas en mesure de résister longtemps à la défaillance de ses institutions et à déliquescence des services publics qui en résulte. Il y va de la préservation de la souveraineté du pays.

Trois orientations majeures sont requises à cet effet :

- 1 L'adoption d'un programme urgent dotant les ministères et les institutions publiques de compétences à travers la rétention et l'attraction de grandes compétences pour améliorer l'encadrement des départements concernés et les doter d'une force de frappe à même de leur faire retrouver l'efficacité requise ;

- ▮ L'accélération de la digitalisation des administrations et des établissements publics ainsi que des prestations en ligne en tant que facteurs de transparence et d'amélioration de la qualité des services publics ;
- ▮ L'engagement de l'Etat à faire appliquer et faire respecter les lois de la République en supprimant toute tolérance pouvant être interprétée comme faiblesse et encouragement au corporatisme et aux situations de non droit

2. Nécessité de nouveaux compromis historiques

Les propositions formulées par l'orateur en matière d'élaboration et de mise en œuvre d'un certain nombre de pactes sont pertinentes et s'insèrent parfaitement dans le cadre de l'esprit et du contenu du plan de développement tel qu'il a été adopté en avril 2017 par l'Assemblée des Représentants du Peuple.

En attendant que les institutions de l'Etat soient en mesure d'assumer le rôle de stratège et de force d'impulsion, les partenaires sociaux et la société civile doivent conjuguer leurs efforts pour presser l'Etat à adopter et mettre en œuvre un programme ambitieux de relance de l'investissement du secteur privé dont les contours seraient :

- ▮ La simplification des formalités bureaucratiques prolongeant et renforçant l'initiative gouvernementale de suppression des autorisations pour un certain nombre d'activités dans le cadre du décret du 17 mai 2018 ;
- ▮ Le plafonnement des prélèvements obligatoires dans des limites proches de celles des pays concurrents avec la possibilité de stabiliser les prélèvements dans le cadre de conventions signées avec l'Etat en contrepartie de programmes d'investissement et de création d'emploi consistant.
- ▮ L'accélération des programmes d'aménagement et de mise à niveau des zones logistiques et économiques particulièrement dans les régions de l'intérieur ;
- ▮ La dynamisation de l'action de promotion et d'attraction des investissements directs étrangers dans les secteurs prioritaires en exploitant tous les leviers diplomatiques, bancaires et administratifs et en encourageant, si nécessaire, certains grands groupes à pérenniser leurs exportations vers la Tunisie en sous-traitant une partie de leur production dans notre pays ;
- ▮ L'amendement du code électoral à l'effet d'éviter l'effritement des voix des électeurs et de dégager des majorités en mesure de mettre en œuvre des politiques courageuses et déterminantes pour l'avenir du pays avec la célérité requise.

Car, faut-il encore le souligner, sans relance de l'investissement productif, particulièrement dans les régions de l'intérieur, les restructurations et les réformes,

qu'exige la situation de l'économie tunisienne, auraient un coût politique et social exorbitant extrêmement difficile à assumer.

En définitive et pour conclure :

La crise dans laquelle se trouve empêtrée la Tunisie est longue. Depuis 2011, l'investissement a fortement baissé. L'exportation, malgré la reprise de l'année 2018 sous l'effet, notamment, de la bonne campagne d'olive et de dattes et de l'amorce du redressement du tourisme, ne permet pas de retrouver la part de marché mondial de l'année 2010. De la sorte, la croissance continue, en dépit de la relative reprise de la demande extérieure en 2018, à être tirée essentiellement par la consommation et l'importation comme le souligne le dernier communiqué du FMI.

La crise est complexe, provoquée certes par la transition dans laquelle se trouve engagé le pays mais accentuée par la situation en Libye qui occasionne une perte de croissance du PIB de 1 point de pourcentage et l'exigence de lutte contre le terrorisme qui se traduit par un renforcement important du budget alloué à la sécurité ; celui-ci passe d'un taux ne dépassant pas 3 pourcent du PIB à une moyenne de 4.7 pourcent au cours de la période 2011-2018.

Nous devons, impérativement nous ressaisir, mettre un terme à l'attentisme et raviver l'espoir et la confiance dans l'avenir du pays. Car malgré les crises et les graves déséquilibres qui en résultent, la Tunisie continue à disposer d'un savoir-faire appréciable, résultat de la politique d'éducation et de formation et des expériences accumulées au fil des années. Le classement de la Tunisie publié par l'OCDE en matière d'insertion dans les chaînes de valeur mondiales et de la montée des activités à forte valeur ajoutée est à cet égard honorable, se situant au 39^e rang mondial, proche de celui de la Turquie grâce notamment à l'investissement direct étranger et à l'émergence de nombreuses startups.

La tâche est, certes, immense. Les problèmes de gouvernance qui ont prévalu avant 2011 ont fait perdre à la Tunisie 2 points de croissance annuelle. Les problèmes liés à la transition politique de l'après 2010 lui ont fait perdre 3 points de croissance additionnelle.

Mais pour éviter l'alternative du totalitarisme ou de l'anarchie et de la corruption généralisée, il n'y a d'autres choix possibles, aujourd'hui, que de s'engager résolument dans la voie de l'amélioration de la gouvernance et de la résorption des graves distorsions entravant la relance de l'investissement productif et le rétablissement de l'équilibre macro-économique dans le cadre d'une approche globale, volontariste, conciliant entre les impératifs de la compétitivité avec les exigences de l'équité et de la justice sociale.

Toutes les énergies et les forces vives du pays, y compris les compétences qui ont quitté l'administration et le secteur public et celles travaillant à l'extérieur, doivent être remobilisées pour remettre le pays au travail et recréer les conditions d'un

développement inclusif et durable. La société civile pourrait y contribuer de façon significative.

Forum Ibn Khaldoun le 15 septembre 2018

Mots clés : crise économie tunisienne ; issues de la crise Tunisienne ; Mahmoud Ben Romdhane